

Ecole internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire



Livret d'accueil

I - Présentation du pays

La République de Djibouti (RDD) située sur la corne de l'Afrique a accédé à son indépendance le 27 Juin 1977. Elle occupe une position géostratégique unique à l'embouchure de la mer Rouge et du golf d'Aden. Les pays voisins sont l'Ethiopie à l'Ouest, la Somalie au Sud, l'Erythrée au Nord et le Yémen à l'Est. Elle est sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées du monde

Depuis ces 15 dernières années, le gouvernement Djiboutien a insufflé et inscrit dans sa politique extérieure une diplomatie active tournée vers l'internationalisation.

Après 41 ans de souveraineté nationale, Djibouti, située dans une région en proie aux conflits armés, demeure un havre de paix, une terre d'échanges et de rencontres grâce à sa stabilité unanimement reconnue.

La criminalité sous toutes ses formes demeure un défi sécuritaire majeur pour les pays d'Afrique, et le phénomène de mondialisation peut en accroître encore davantage la portée. Ainsi, dans le cadre de la parfaite coopération entre la France et la République de Djibouti, il a été convenu entre les deux Etats, de la création d'une Ecole Internationale de Perfectionnement à la Pratique de la Police Judiciaire (EI3PJ).

Il s'agit d'une Ecole Nationale à Vocation Régionale destinée à former les officiers de police judiciaire (OPJ) appartenant à des unités en charge de la sécurité intérieure (ex. : gendarmerie, police, douane judiciaire, garde côte, ...). Elle accueillera des stagiaires nationaux et des stagiaires originaires des pays francophones du continent africain.

II - Une coopération de partenariat efficace avec la France :

La France et la République de Djibouti partagent des relations d'amitié privilégiées, fruit d'une longue histoire commune. L'EI3PJ traduit l'excellente coopération entre les deux pays et constitue un instrument de développement des compétences des membres des forces de l'ordre des pays Africains, plus particulièrement pour ce qui concerne le domaine de la police judiciaire en générale et de la police technique et scientifique en particulier. Cette école unique en son genre, demeure pionnière en l'espèce dans cette partie de l'Afrique de l'Est.

III - Programme pédagogique de l'année 2019 :

Les formations, dispensées dans le domaine de la Police Judiciaire et de la Police Technique et Scientifique, sont basées sur des cas pratiques de mise en situation et des modules d'apprentissage spécifiques avec des contrôles continus. Trois types de stages sont proposés. Ils sont accessibles aux OPJ des gendarmeries, polices ou tout autre service disposant légalement de prérogatives judiciaires des pays africains francophones.

3.1 - « Stage de Perfectionnement Enquêteur » :

Une formation d'une durée de 6 semaines est ouverte à 20 stagiaires. Elle porte sur les actes de l'enquête judiciaire de base ou de niveau intermédiaire, les techniques d'investigations et d'auditions ainsi que l'appropriation des actes élémentaires de l'observation et de la surveillance.

3.2 - « Stage de Directeur d'Enquête » :

Cette formation d'une durée de 4 semaines est ouverte à 20 stagiaires. Elle porte sur la méthode d'organisation et de coordination d'une affaire judiciaire complexe, les rôles du directeur d'enquête et du directeur opérationnel et la maîtrise de l'ensemble des techniques d'investigations et de rapprochements.

3.3 - « Stage de Technicien en Identification Criminelle » :

Cette formation d'une durée de 7 semaines est ouverte à 10 stagiaires. Elle porte sur l'ensemble des techniques de police scientifique ainsi que sur le traitement d'indices sur plateau technique et débouchera sur un diplôme technique qualifiant conférant une expertise en sciences forensiques.

Les programmes de ces stages sont réalisés en collaboration avec le Centre National de Formation de la Police Judiciaire de Rosny-Sous-Bois (93) et sont en constante évolution. A l'issue de chaque session, les stagiaires se voient délivrer un brevet technique qualifiant avec la remise d'un insigne.

IV - Les matériels et locaux pédagogiques :

Des équipements innovants et performants sont installés sur l'ensemble des salles d'instruction. Les salles de cours sont équipées d'écrans tactiles interactifs. Les salles de simulation disposent de moyens audiovisuels qui permettent de suivre la progression en direct des stagiaires sur une scène d'infraction, lors d'une perquisition ou d'une audition, sous le regard de leurs camarades qui les suivent dans une salle de retour dédiée.

Un centre de documentation et d'information avec un espace détente, permet aux stagiaires d'effectuer des recherches documentaires et de s'informer.

Une salle de classe



Mise en situation



Cours : l'enquête de flagrance



V - Les infrastructures immobilières de l'EI3PJ :

L'EI3PJ de Djibouti intègre le réseau des ENVR implantées sur le continent africain. Avec le soutien des instances de coopération françaises, l'EI3PJ propose des formations qui répondent aux besoins des pays partenaires.



A cet effet, la République de Djibouti a réalisé la construction des infrastructures dédiées aux études et à l'hébergement des stagiaires.

La partie française a fourni tous les équipements pédagogiques pour un fonctionnement efficient de l'EI3PJ.



VI - Dispositions logistiques

6.1 - Hébergement & vie courante :

Les stagiaires sont logés et nourris gratuitement durant toute leur formation. Une indemnité d'entretien individuel leur est attribuée pour subvenir aux dépenses personnelles liées principalement à l'amélioration du quotidien.

6.2 - Tenue & habillement :

La tenue portée quotidiennement est la tenue de service courant des différents corps ou armes (tenue de travail). Il est demandé d'en prévoir en nombre suffisant. Le port de la tenue de cérémonie (veste, chemise manche longue avec cravate) est obligatoire à chaque cérémonie marquant la fin du stage ou sur prescription en cas d'événements particuliers.

Enfin, il est demandé aux stagiaires d'avoir dans leurs paquetages des tenues de sport pour les activités sportives encadrées qui seront dispensées pour la cohésion et la détente.

VII - Dispositions administratives

7.1 - Passeports :

Les stagiaires doivent être en possession d'un passeport valide et s'acquitter du visa d'un montant de 90 euros environ à leur arrivée sur le territoire avec un passeport ordinaire. Ils sont exonérés de ce montant avec un passeport de service.

7.2 - Arrivée à Djibouti :

Afin que les stagiaires puissent être accueillis à leur arrivée à l'aéroport international d'Ambouli de Djibouti par du personnel de l'EI3PJ, l'école doit être destinataire d'un message 15 jours ouvrés avant le début du stage indiquant les grade, nom, prénom, numéro de vol et compagnie aérienne du stagiaire.

7.3 - Calendrier scolaire :

L'école ne reçoit aucun stagiaires de fin décembre à début janvier et pour la période estivale. S'ajoutent à ces périodes de congés, les jours fériés du pays hôte.

7.4 - Contacts :

En cas de besoin à leur arrivée, les stagiaires peuvent utilement appeler les numéros suivants :

- Le commandant de l'école : (00.253)77.84.28.09
- Le central téléphonique de la Gendarmerie : (00.253)21.35.10.03 / (00.253)21.35.34.71
- Le Capitaine Philippe CRETENET, chef du détachement d'appui à la coopération de sécurité et de défense (DACSD) à l'Ambassade de France à Djibouti
 - philippe.cretenet@diplomatie.gouv.fr
 - (00.253) 21.33.20.22
- Mme Chavéta-Yûna BILQUEZ secrétaire du DACSD
 - chaveta.bilquez@diplomatie.gouv.fr
 - (00.253) 21.33.20.23
- Boite mail de l'EI3PJ : ei3pj.accueil@gmail.com

VIII - Informations pratiques :

8.1 - Tourisme :

De nombreux sites sont à visiter et témoignent de grandes richesses historiques avec la forêt millénaire du pays, le lac abbé, l'île du diable, le Lac-Assal situé à 150m au dessous du niveau de la mer, les îles Moucha et Maskali pour se détendre les week-ends.

8.2 - Climat :

climat subdésertique et divisé en deux saisons, la première d'octobre à fin avril, et la plus chaude de mai à septembre.

8.3 - Taux de change :

Monnaie locale : le Franc de Djibouti : 100 DJF = 370 CFA = 0,56€

Bon séjour à l'EI3PJ